FICHE REFLEXE 3

Plan Particulier de Mise en Sûreté

FICHE POUR LES PARENTS

CONSIGNES À RESPECTER EN CAS D'ALERTE DE CONFINEMENT

Nous vous prions de bien vouloir prendre connaissance du document ci-dessous, afin que vous sachiez quelle conduite adopter, si votre enfant est à l'école, et que nous nous trouvons face à un accident majeur (incendie, fuite de gaz, tremblement de terre, tempête, inondation, risque chimique)

L'équipe enseignante

Signal d'alerte national de confinement (diffusé par les sirènes locales) :

- prolongé
- modulé, montant et descendant
- comportant 3 cycles de 1 minute 41 secondes

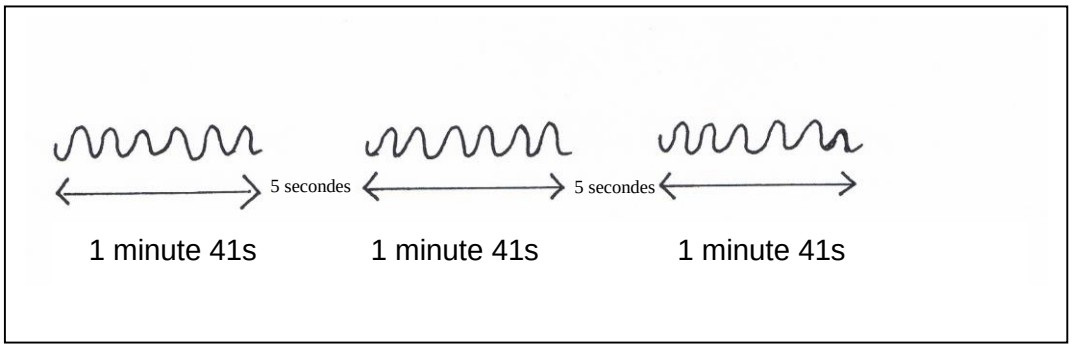

- N'allez pas vers les lieux du sinistre, vous irez au devant du danger.
- Restez chez vous, écoutez la radio et respectez les consignes diffusées par la radio.

FREQUENCES :

France Inter : **95.7 ou 97.3 Mhz**
France Info : **104.4 ou 105.5**
France Bleu Alsace : **101.4**
Radio Florival : **98.6**
Radio Dreyeckland : **104.6**

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école. Un plan a été prévu pour les mettre en sûreté.
- Ne téléphonez pas ; cela peut gêner l'arrivée des secours
- Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).
- Attendez le signal de déconfinement pour aller chercher votre enfant à l'école.

La fin d'alerte sera annoncée par les sirènes locales émettant un signal continu de 30 secondes.